

La résidence « Bon Port I » - 15 logements protégés

Prix indicatif mensuel des locations des appartements non meublés

- 1 appartement de 1 pièce
- 10 appartements de 2,5 pièces
- 4 appartements de 3,5 pièces



Pour toutes les personnes bénéficiaires des Prestations Complémentaires (PC ou PCG), les prestations sociales de sécurité sont prises en charge directement par la Caisse AVS/AI

Place de parc au sous-sol / Garage

CHF 120.--

Appartement de 1 pièce d'env. 26m² dès	CHF 590.--
Loyer de base	CHF 430.--
Acompte eau chaude, chauffage et frais accessoires	CHF 50.--
Frais d'encadrement sécuritaire liés aux logements protégés (*) :	
• locaux communs (CHF 60.-- offert par la fondation)	CHF --
• référente sociale (par appartement)	CHF 110.--

Appartement de 2 pièces d'env. 54m² dès	CHF 1'027.--
Loyer de base	CHF 818.--
Acompte eau chaude, chauffage et frais accessoires	CHF 99.--
Frais d'encadrement sécuritaire liés aux logements protégés (*) :	
• locaux communs (CHF 60.-- offert par la fondation)	CHF --
• référente sociale (par appartement)	CHF 110.--

Appartement de 3 pièces d'env. 77m² dès	CHF 1'261.--
Loyer de base	CHF 1'021.--
Acompte eau chaude, chauffage et frais accessoires	CHF 130.--
Frais d'encadrement sécuritaire liés aux logements protégés (*) :	
• locaux communs (CHF 60.-- offert par la fondation)	CHF --
• référente sociale (par appartement)	CHF 110.--